



Légende

Aire d'étude

0 125 250 375 500 m


Zonages d'inventaire : ZNIEFF terre et mer de type 1



Légende

ZONAGES D'INVENTAIRE

 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 - TERRE

 Aire d'étude

Zonages d'inventaire : ZNIEFF terre et mer de type 2



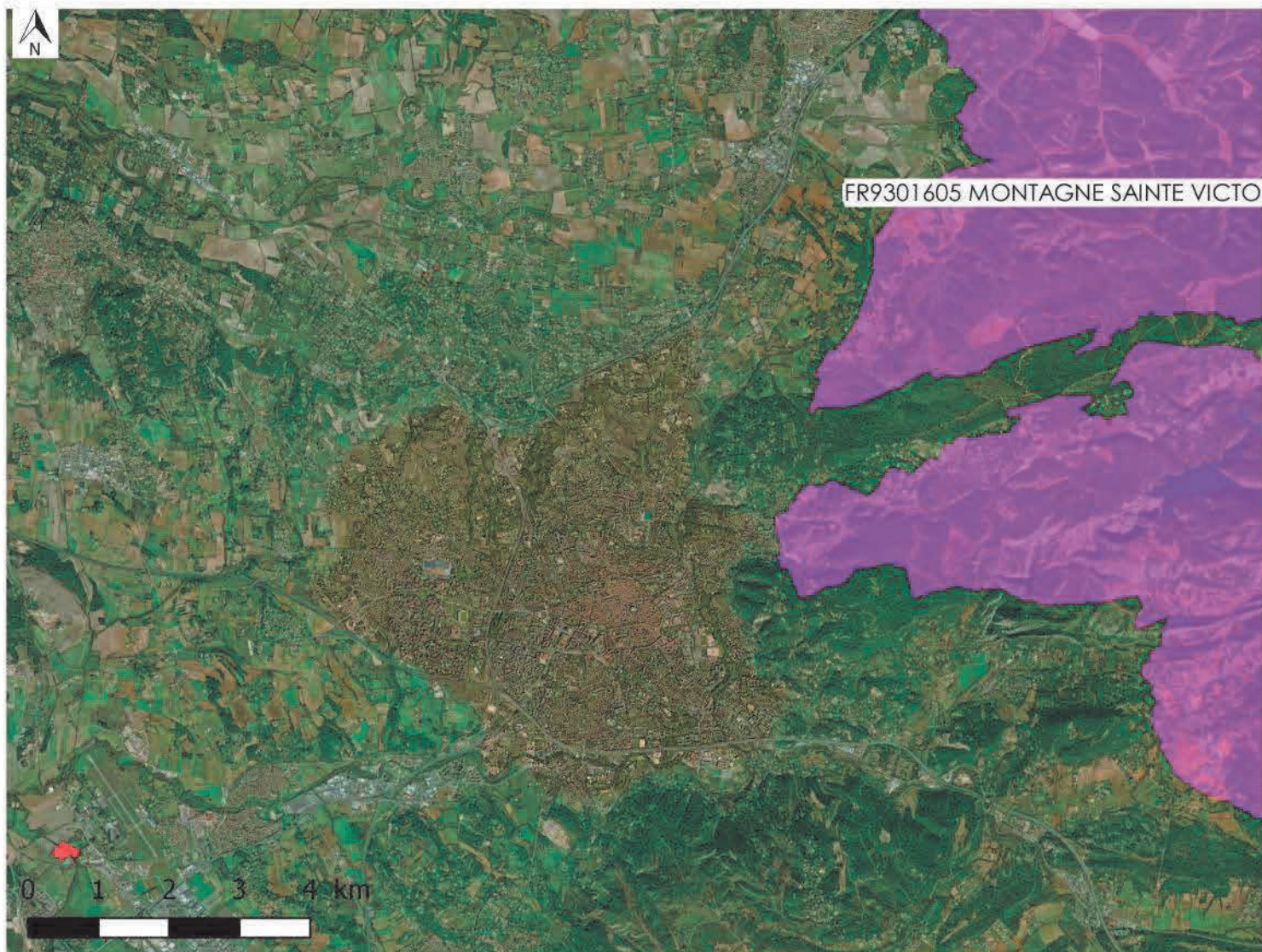
Légende

ZONAGES D'INVENTAIRE

 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2 - TERRE

 Aire d'étude


Protections contractuelles : Réseau Natura 2000 - ZSC



Légende

Protections contractuelles:

 Zones Spéciales de Conservation

 Aire d'étude



Protections contractuelles : Réseau Natura 2000 - ZPS

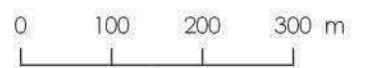


Légende


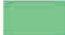








-  ZPS
-  Aire d'étude



 Contour du site



Légende

-  Bassin
-  Boisement de Frêne à feuilles étroites (*F. angustifolia*) [31.8D ; G5.61]
-  Boisement de Peuplier Grisard (*P. x canescens*) et Frêne à feuilles étroites (*F. angustifolia*) [44.6 ; G1.3]
-  Chemin
-  Fossé à Roseau commun (*P. australis*) et Ronces (*Rubus* sp.) [53.11 ; C3.21]
-  Friche [87.1 ; I1.52]
-  Friche à Grande cigüe (*C. maculatum*) [87.1 ; I1.52]
-  Haie de Frêne à feuilles étroites (*F. angustifolia*), Prunellier (*P. spinosa*) et Roseau commun (*P. australis*) [44.6 ; G1.3]
-  Jeune fourré de Frêne à feuilles étroites (*F. angustifolia*) [31.8 ; F3.1]
-  Ripisylve à Frêne à feuilles étroites (*F. angustifolia*), Sureau noir (*S. nigra*) et Petit Orme (*U. minor*) [44.61 ; G1.31]
-  Ronciers [31.831 ; F3.131]



--- ZONE POSSIBLE POUR CONSTRUIRE

Designation :	SCHEMA D'IMPLANTATION	DECEMBRE2017
Phase :	Aix Golf - La Duranne	S 717
Maîtrise d'ouvrage :	Esquisse	
Maîtrise d'œuvre :	Atelier d'Architecture Gérard THOREL	Echelle 1/2000°

Projet Aix Golf/La Duranne

I. La maîtrise d'ouvrage :

La société Aix Golf et ses 3 associés Nicolas, Alexis et Frédéric Taille. Aix Golf exploite depuis 1996 un centre d'entraînement de golf situé à Aix-en-Provence, quartier du Jas de Bouffan. Ce lieu se trouve au cœur d'un grand projet d'urbanisation et va être remplacé par des logements. Notre but est donc de déménager notre centre d'entraînement à Aix-la-Durance afin de pérenniser notre activité. Cela nécessite de réaliser l'aménagement d'un nouveau centre d'entraînement sur notre nouveau site de la Duranne.

II. Présentation du projet :

Notre projet consiste à réaliser un centre d'entraînement de golf, dans l'esprit de notre structure actuelle, sur un terrain situé à Aix-la-Durance, actuellement en friche. Ce futur centre d'entraînement de golf comprendra plusieurs zones :

- un parcours compact de 6 trous,
- une zone d'entraînement au petit jeu et au putting,
- un practice (zone d'entraînement dédié aux grands coups).

Quelques chiffres concernant Aix Golf :

- 545 licenciés en 2018 (+6,3%), dont 79 juniors,
- environ 1000 pratiquants réguliers,
- accès aux zones d'entraînement : 3,50€, c'est du « golf pour tous » !

III. L'intérêt économique du projet :

La création du nouveau centre d'entraînement de golf à la Duranne va permettre de pérenniser et de développer les emplois et l'activité économique liée à l'exploitation :

- 12 emplois :
 - 1 directeur d'exploitation,
 - 3 éducateurs sportifs,
 - 2 jardiniers,
 - 1 responsable de l'accueil,
 - 1 responsable de la restauration,
 - 1 chef cuisinier,
 - 1 second de cuisine,
 - 2 serveurs.

- 15 fournisseurs pour le golf et la restauration.

- Des entreprises locales pour l'aménagement du nouveau centre d'entraînement.

De plus Aix Golf forme chaque année des nouveaux golfeurs qui vont ensuite pratiquer leur sport favori sur les « grands parcours », contribuant à la bonne santé économique du golf en pays d'Aix.

IV. Le volet environnemental (à compléter par Ecotonia) : préconisation environnementale pour obtenir le label FFG, possibilité de créer un support pédagogique autour de la ripisyle à destination des scolaires...

L'obtention du label « golf biodiversité » repose sur une démarche volontaire de la part du golf et se concrétise par trois niveaux progressifs « bronze, argent et or », reposant pour chacun d'eux sur un cadre technique et scientifique défini par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Dans l'ensemble l'obtention de ce label repose sur quelques grands axes :

- Mise en place de zones de fauches tardives dans les zones hors-jeu : pour favoriser la reproduction de certaines espèces.
- Mise en place d'un plan de réduction de la consommation d'eau et de l'énergie.
- Mise en place d'un plan « 0 phyto » sur les zones hors-jeu.
- Mise en place d'un plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les zones de jeu.
- Mise en place d'un plan de la préservation du sol et de la biodiversité.

L'ensemble des exigences du référentiel défini par le Muséum national d'Histoire naturelle sont échelonnées sur 5 ans. Un plan de gestion adapté pourra donc être rédigé dans le but de l'obtention de ce label.

Des plaquettes informatives à la destination des scolaires seront également placées sur le site. Ces plaquettes auront pour but d'informer sur le rôle écologique de la ripisylve présente le long du Grand Vallat en bordure du golf mais également sur la gestion en faveur de la biodiversité du golf.